

## VŒU

### COLLECTE DES BIODECHETS DANS LE 6e

Déposé en conseil d'arrondissement du 23 février 2021

- Considérant que le nouveau dispositif de collecte des biodéchets sur le marché Raspail lancé en septembre 2020 s'inscrit dans le cadre d'une ambition globale de la Ville de proposer à chaque habitant une solution locale de valorisation de ses déchets, adaptée à son mode de vie et ses habitudes de consommation.

-Considérant que le bilan de cette expérimentation est très encourageant, tant du point de vue des citoyens qui se sont appropriés rapidement ce nouveau dispositif, que, d'un point de vue plus quantitatif en matière de tonnage.

- considérant que, 6,3 tonnes de biodéchets ont été ainsi collectés sur le marché Raspail en 4 mois et ce de façon exponentielle : 0,5 tonnes en septembre, 1 en octobre, 2.5 en novembre et 2.3 en décembre (fréquentation en baisse du marché à cette période de l'année), attestant du succès et du bon accueil réservé par les habitants de l'arrondissement

-Considérant que l'expérimentation a également connu un très bon accueil dans les autres arrondissements où elle a été conduite

-Considérant également les limites de ce dispositif de collecte (le 6<sup>e</sup> arrondissement n'ayant qu'un seul marché de plein air et ouvert uniquement 3 matinées par semaine)

Sur proposition d'Antoinette Kis, le conseil d'arrondissement émet le vœu :

- que cette expérimentation de collecte de biodéchets sur le marché Raspail, à l'origine prévue pour six mois, soit pérennisée

-que soient étudiés les moyens d'étendre cette collecte des biodéchets dans d'autres endroits de l'arrondissement, par exemple sur le Marché alimentaire Saint-Germain ou dans certains jardins